Réactualisation de l'atlas des paysages 05

Un outil prospectif pour anticiper les aménagements de demain

Echéance : début 2015.

1. COMPRENDRE ET CONNAÎTRE

Quelles entités paysagères ?

Analyse objective de terrain et **perception de divers acteurs** convergent pour déterminer des entités homogènes d'un point de vue paysager.

Quels critères ?

- LES COMPOSANTS PAYSAGERS

- Le sol support : les formes de relief / les sols / le couvert végétal.

- La composante anthropique : les formes urbaines / les terroirs agricoles / expression sociétale : les modes d'habiter.

- Le fonctionnement : le chemin de l'eau / les chemins des hommes.

- LES CONTOURS

Limites visuelles et / ou physiques : ligne de crête, pente, seuil...

- L'AMBIANCE PAYSAGÈRE

▲ Carte des crêtes et des cours d'eau.

▲ Une analyse objective du terrain. ▼

▼ PROPOSITIONS DE TERRITOIRES PAYSAGERS
Les perceptions des décideurs et agents du CG05, des partenaires, des spécialistes du paysage.

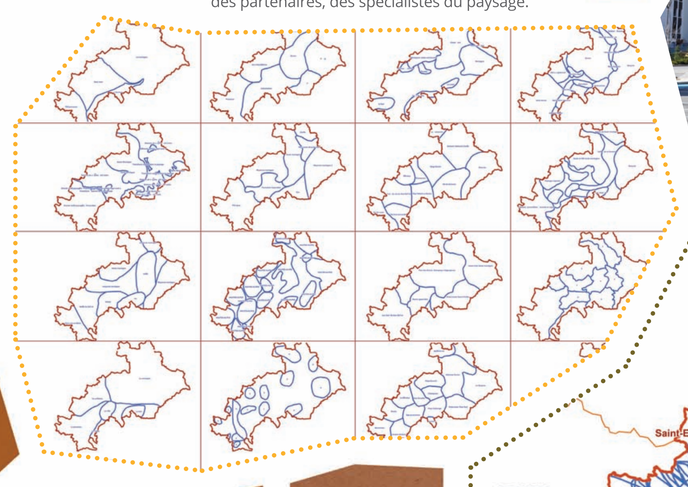

2. REPRÉSENTER ET AGIR

Quels enjeux ?

La description des paysages selon les critères partagés préalablement permettra d'en dégager les enjeux spécifiques.

Quels curseurs ?

Il s'agira d'identifier les curseurs à faire bouger pour obtenir une vision prospective de l'évolution des paysages en fonction des scénarii retenus (changement climatique, urbanisation, développement des infrastructures, déprise agricole, développement du tourisme, etc).

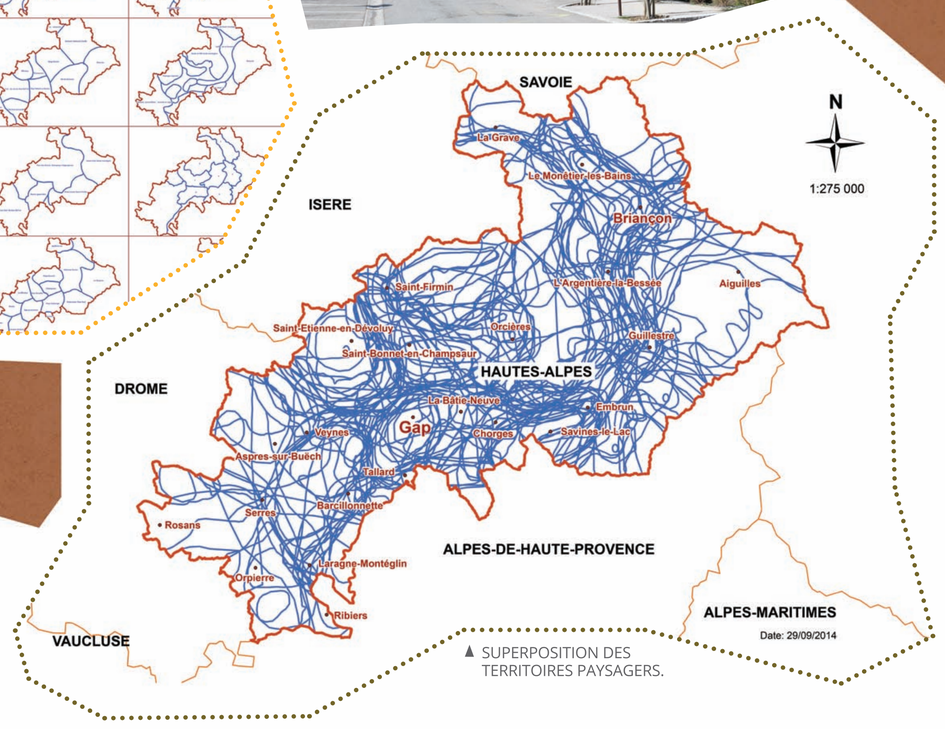

▲ SUPERPOSITION DES TERRITOIRES PAYSAGERS.

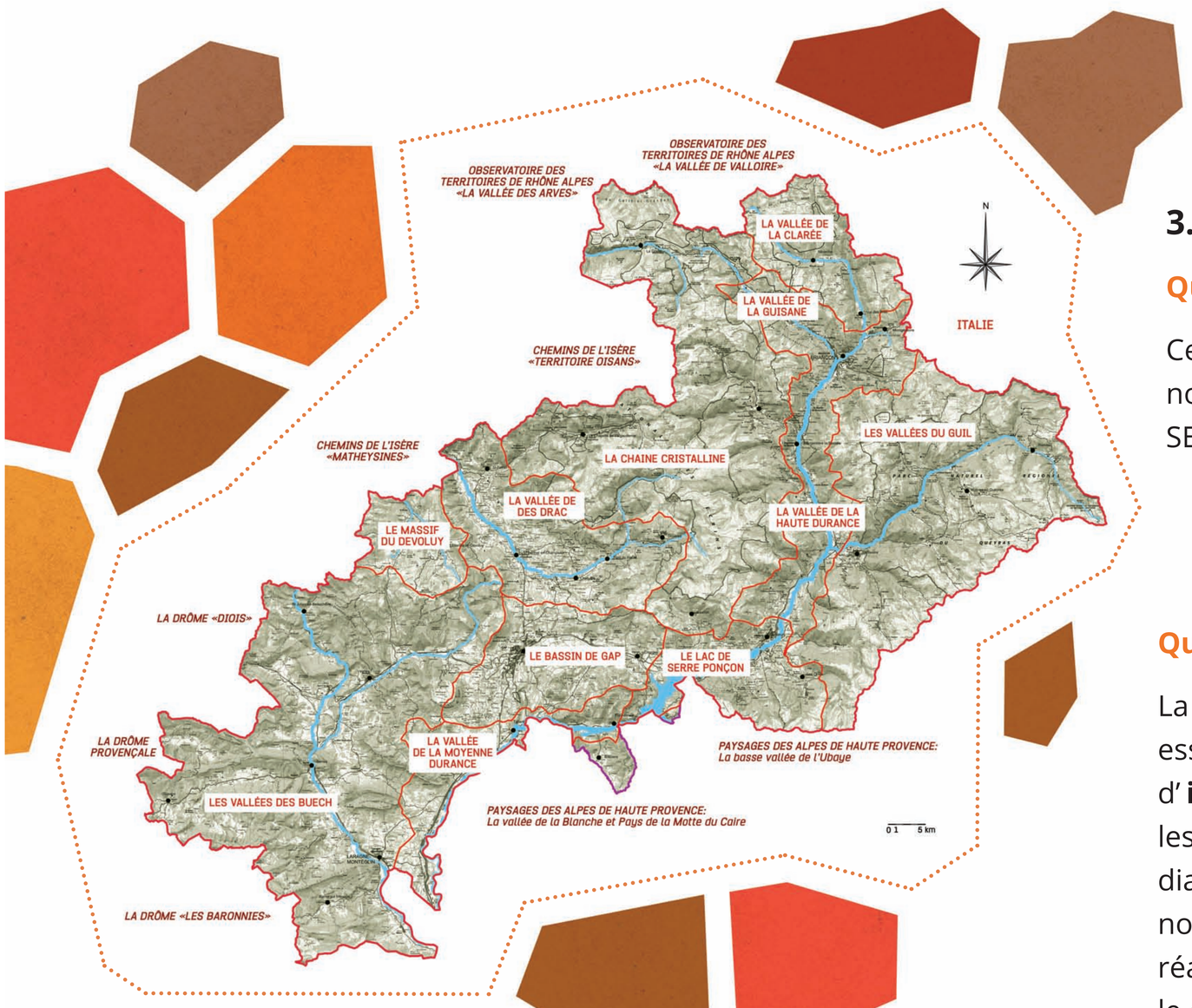

▲ Limites des Unités Paysagères.

3. ANIMER ET VALORISER

Quels acteurs ?

Cette mission vise deux cibles : les partenaires du Conseil général et notamment ceux engagés dans une démarche « paysage » (PNE, SMADESEP), les élus et services du Conseil Général.

Des partenaires engagés dans une démarche paysage :

Quels outils ?

La version souhaitée pour l'Atlas des paysages des Hautes-Alpes sera essentiellement technique et numérique. Il s'agit de construire un outil d'**infographie dynamique** qui va permettre de visualiser par tous les moyens propices (illustration, BD, cartographie, schémas, blocs-diagrammes, croquis, vues aériennes, films, photos, documentaires sonores et autres) les transformations du paysage dans le passé, selon la réalité historique du territoire (période ante-atlas) ou dans le futur, selon le déplacement des curseurs choisis (période post-atlas).

1er essai : atelier de construction via le Web pour les membres du comité restreint.

Un bureau d'études et ses associés :

Programme soutenu par :

la journée paysage 2014

Graphisme : fanny.pageaud@hotmail.fr